

Communiqué du Conseil d'Administration de la B.C.T réuni le 4 septembre 2013:

Lors de sa réunion, le Conseil a passé en revue les évolutions récentes de la conjoncture économique internationale au titre du deuxième trimestre de 2013, qui font ressortir une évolution positive du rythme de croissance dans la plupart des pays industrialisés, en comparaison avec le premier trimestre. Toutefois, les tensions géopolitiques ont contribué à la hausse des prix des produits de base, en particulier le pétrole brut, et à l'accentuation de la volatilité sur les marchés financiers internationaux.

Concernant l'économie nationale, le Conseil a souligné l'amélioration du rythme de la croissance au cours du deuxième trimestre de 2013, compte tenu des dernières données publiées par l'Institut National de la Statistique affichant un accroissement du PIB, en glissement annuel et aux prix constants, de 3,2%, soit le même taux enregistré pendant la même période de 2012, contre 2,6% au cours du trimestre précédent, pour s'établir ainsi à 3% pour le premier semestre de l'année en cours avec un taux cible de 3,6% pour toute l'année 2013, contre des prévisions préliminaires de 4%, et ce grâce aux mesures économiques et financières que le gouvernement compte mettre en œuvre prochainement.

Cette amélioration de la croissance, au cours du deuxième trimestre, est imputable, essentiellement, à la consolidation de l'activité dans les industries manufacturières (4,8%), notamment les industries chimiques et les industries du textile, habillement, cuir et chaussures, dans le secteur des services marchands (4,3%), en particulier les télécommunications et le transport et dans les services non marchands (6,3%), sachant qu'une contraction a été observée au niveau de l'agriculture et pêche (-3%) et des industries non manufacturières (-1,4%), principalement l'extraction du pétrole et du gaz naturel. Le Conseil a également noté la reprise qu'a connue le secteur touristique au cours du mois d'août 2013 après un repli enregistré le mois précédent.

Pour ce qui est du secteur extérieur, le Conseil a enregistré la poursuite du creusement du déficit commercial durant les huit premiers mois de l'année en cours (+3,3% en comparaison avec la même période de 2012), ce qui constitue une source de pressions persistantes sur le déficit courant qui demeure élevé malgré sa baisse relative en comparaison avec la même période de 2012 (5,4% du PIB contre 5,7% une année auparavant). En dépit de cette situation, les avoirs nets en devises

se sont établis, au 30 août 2013, à 11.389 MDT, soit l'équivalent de 104 jours d'importation, contre 10.300 MDT et 102 jours une année auparavant ; sachant que le plus bas niveau de l'année en cours a été atteint le 18 juin avec 94 jours d'importation.

En outre, le Conseil a relevé la légère amélioration qui a été observée au niveau de l'inflation et reflétée par la décélération de l'augmentation de l'indice général des prix à la consommation durant le mois d'août 2013 et ce, pour le deuxième mois consécutif, soit 6% en glissement annuel contre 6,2% un mois plus tôt.

Concernant, les évolutions monétaires, une pression sur la liquidité bancaire a été enregistrée suite à la poursuite de la hausse des besoins des banques au cours du mois d'août 2013 et pour le quatrième mois consécutif, amenant la Banque Centrale à intervenir davantage, en injectant de la liquidité passant à une moyenne quotidienne de 4.974 MDT contre 4.803 MDT en juillet. Pour sa part, le taux d'intérêt moyen sur le marché monétaire s'est établi à un niveau élevé, soit 4,75% au cours du même mois, contre 4,73% un mois plus tôt.

Lors de son examen de l'évolution de l'activité du secteur bancaire, le Conseil a relevé la poursuite de l'accroissement de l'encours des dépôts, durant les sept premiers mois de l'année en cours, à un rythme plus lent en comparaison avec la même période de 2012 (2,8% contre 4,7%), notamment pour les dépôts à vue. De même, les concours à l'économie ont connu, au cours de la même période, une décélération, soit une hausse de 4,2% contre 6,3% une année auparavant suite, notamment, à la poursuite de la baisse de l'encours des crédits à court terme et au ralentissement de l'accroissement de l'encours des crédits à moyen et long termes, ce qui reflète, dans une large mesure, la baisse de la dynamique d'investissement au niveau des entreprises.

A la lumière des dernières données disponibles, le Conseil a exprimé de nouveau sa profonde préoccupation quant à la persistance des risques qui peuvent compromettre l'évolution de l'économie nationale sur fond de persistance du manque de visibilité auprès des opérateurs économiques et ses retombées sur les secteurs productifs et exportateurs. Cette situation est reflétée par le classement de la Tunisie en matière de compétitivité internationale, qui est passé du 40^{ème} rang en

2011-2012 au 83^{ème} rang pour la période 2013-2014 selon le dernier rapport du Forum de Davos.

En outre, l'exacerbation des tensions sur la scène politique nationale menace, plus que jamais, la sécurité et les fondamentaux de l'économie nationale. Le Conseil a appelé de nouveau toutes les parties prenantes à multiplier les efforts afin d'instaurer la stabilité dans le pays, facteur qui reste le principal garant pour la relance de l'activité économique, la consolidation de l'investissement intérieur et étranger et la promotion de l'emploi et a décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale.